Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Explosion-a-la-centrale-nucleaire-de-Flamanville

9 février 2017

Explosion à la centrale nucléaire de Flamanville : un "incident" symptômatique d'une sûreté très dégradée

Ce jeudi 9 février, vers 10h, une explosion a eu lieu dans la salle des machines du réacteur n°1 de Flamanville, suivie d'un important dégagement de fumée. Cinq personnes auraient été intoxiquées. Un dysfonctionnement sur un ventilateur serait en cause. Le Réseau "Sortir du nucléaire" est en attente d'autres informations.

En l'état actuel de ce que laisse filtrer EDF, il est difficile d'évaluer la gravité de cet "incident". Cependant, ce problème ne saurait être minimisé au prétexte qu'il a eu lieu "dans la partie non nucléaire de l'installation".

En effet, le simple fait qu'une telle explosion ait pu se produire en salle des machines témoigne d'un entretien insuffisant ou de l'état dégradé du ventilateur en cause. Cet événement est à mettre en perspective avec la multiplication de départs de feu sur des équipements électriques dans les centrales françaises ces dernières années, dûe notamment au vieillissement des équipements électriques.

Par ailleurs, les conséquences de cet événement ne se limitent pas au départ de feu. Le réacteur n°1 a dû être arrêté en urgence à 9h47. Non seulement la chaleur résiduelle doit encore être évacuée, mais une baisse brutale de régime n'est jamais bienvenue pour les équipements nucléaires, surtout si, pour une raison ou une autre, ils étaient déjà fragilisés [1]. En outre, ne peut-on pas craindre que cette explosion ait endommagé d'autres équipements, et dans tous les cas ait provoqué une désorganisation de l'activité de la centrale ?

Cette explosion survient alors même que, selon la Presse de la Manche, le délai de mise en service prescrit par le décret d'autorisation de création de l'EPR de Flamanville aurait été prorogé de 3 ans, suite à des tractations autour de la fermeture de Fessenheim, de manière à ce que les travaux puissent être achevés. Le site de Flamanville accueillerait donc à la fois deux réacteurs vieillissants et un nouveau réacteur à risque ! **Le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle sa demande d'abandon du chantier de l'EPR et de fermeture des réacteurs en fin de vie.**

Contacts presse :

- Martial Chateau - 06 45 30 74 66
- Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Notes

[1] On peut d’ailleurs s’interroger sur les conséquences que pourrait avoir un tel arrêt d’urgence s’il survenait sur l’un des réacteurs équipés de générateurs de vapeur défectueux qui ont été récemment autorisés à redémarrer. En effet, une brusque variation de température serait contraire aux préconisations de l’Autorité de sûreté nucléaire.